

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 17 avril 2025 relative aux obligations des concessionnaires de sépulture de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des tarifs des sépulture pour l'année 2025,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire relative aux sépulture de la commune de [REDACTED] à l'usager [REDACTED], à l'effet d'y faire sa sépulture et celle de sa famille.

Article 1

Article premier : La concession cinéraire n° 363_2, située sur le site cinéraire de [REDACTED], est attribuée temporairement à l'usager [REDACTED] à l'effet d'y faire sa sépulture et celle de sa famille.

Article 2 : Cette concession cinéraire est attribuée pour une durée de 15 ans, prenant effet le 01 juillet 2025 et expirant le 01 juillet 2040.

Article 3 : La concession est attribuée au titre d'une concession funéraire.

Article 4 : Sous réserve d'acceptation, la concession cinéraire est attribuée temporairement pour une durée de 15 ans par Limoges Métropole, au concessionnaire de la concession cinéraire, lequel concessionnaire est tenu de verser à la commune de Limoges Métropole une somme de 1000 euros, constituant le montant de la concession cinéraire, pour permettre la réalisation définitive de la concession cinéraire pour une durée indéterminée.

Le montant de la somme

est versé par le concessionnaire de la concession cinéraire au titre de la concession cinéraire.

Article 5 : L'usager [REDACTED] présente au concessionnaire de la concession cinéraire, le concessionnaire, la concession cinéraire présentée à la date d'attribution de la concession cinéraire, pour permettre la réalisation définitive de la concession cinéraire, pour permettre la réalisation définitive de la concession cinéraire.

Limoges Métropole, attributaire de la concession cinéraire.

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 363_2

1 DOCUMENT - Publié le 15 Juillet 2025



DEC_FUNER_363_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 481,6 Ko)



TÉLÉCHARGER